



Pour nos salaires et l'École publique, en grève et dans l'action le 19 mars !

Les organisations syndicales de l'Éducation nationale de la Loire, FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SUD éducation, CNT constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans l'Éducation nationale dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics. Les mesures "Socle" sont très insuffisantes et n'ont pas permis de réhausser véritablement les salaires des agent-es ni d'améliorer l'attractivité de nos métiers.

Nos organisations réaffirment leur exigence d'abandon du Pacte et le transfert des sommes prévues sur des mesures salariales sans contreparties. Pour les personnels AESH et AED, les salaires restent très bas et ne permettent pas à ces personnels ni d'exercer leurs missions ni de vivre dignement.

Loi Fonction publique : une manœuvre qui ne répond pas aux urgences

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé sa volonté de faire voter une loi qu'il qualifie « d'historique » pour la fonction publique visant à mieux reconnaître le « mérite ». Nos organisations dénoncent une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent-es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Les agent-es ne sont pas dans l'attente de la reconnaissance de leur « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Non au choc des savoirs !

Les personnels sont fortement mobilisés contre le Choc des savoirs, contre la dégradation des conditions de travail et pour défendre l'École publique : une école qui donne à tous les élèves les moyens de réussir qu'importe leur difficultés sociales, scolaires, leur handicap, leur origine ou leur religion réelle ou supposée.

Ainsi, depuis plusieurs semaines, avec l'appui de nos organisations, des actions locales se sont multipliées partout en France. Dans la Loire, plusieurs centaines de collègues et parents se sont mobilisés : à Charlieu le 13 février et le jeudi 7 mars devant la DSDEN à Saint Étienne.

Nos organisations revendiquent les moyens nécessaires en postes pour baisser le nombre d'élèves par classe, assurer les remplacements et assurer l'enseignement spécialisé quand cela s'avère nécessaire. L'annulation de 700 millions d'euros pour le budget de l'Éducation nationale est particulièrement alarmante au regard des besoins. Cette annulation va avoir des effets concrets dans les écoles et établissements, pour les élèves et les personnels alors même que l'École manque de tout !

Mobilisé-es : en grève et dans l'action !

Nos organisations syndicales appellent à continuer la mobilisation pour l'abandon du Choc des savoirs et pour l'annulation des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires pour la rentrée 2024, pour reconsidérer la réforme de la voie professionnelle, notamment sur la classe de terminale, avec des enseignements ambitieux pour les élèves et pour de vrais moyens à la hauteur des besoins pour l'école publique.

Pour mettre un terme à l'affaiblissement du pouvoir d'achat des agents, aux rémunération indigne de nombreux agents de catégorie C, des AESH, des AED et de nombreux agents contractuels et refuser de subir une année blanche en termes d'augmentation de traitement, nos organisations appellent à la grève et à la mobilisation le 19 mars.

Rassemblements et manifestations dans la Loire

Saint Étienne : 9h45 devant la DSDEN, prises de parole, départ en manifestation vers la Bourse du travail pour rejoindre le cortège interprofessionnel fonction publique

Roanne : 10h30 devant la Sous-Préfecture